

# PAS UN JOUR, PAS UNE CLASSE SANS ENSEIGNANT !

## Les enseignants absents doivent être remplacés !

**Le non remplacement : c'est la conséquence des suppressions de postes. L'Etat doit embaucher et former les enseignants dont nos enfants ont besoin !**



Lorsque l'enseignant de la classe de votre enfant est absent et non remplacé, nous vous invitons à interpeller l'Education nationale :

↳ L'inspection locale au 01 40 84 61 50  
Courriel : [0922549w@ac-versailles.fr](mailto:0922549w@ac-versailles.fr)

↳ L'Inspecteur d'académie au 01 40 97 34 06  
Courriel : [ce.ia92.sg@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia92.sg@ac-versailles.fr)

Et informer vos représentants FCPE :

↳ Votre conseil local FCPE :

↳ la FCPE 92, courriel : [cdpe@fcpe92.fr](mailto:cdpe@fcpe92.fr)

